

# Quelle place pour les infrastructures dans la relance verte ?

L'utilisation des infrastructures (de transport, d'eau, d'énergie ou encore du numérique) compte actuellement pour près de 50% des émissions de CO<sub>2</sub> de la France. Les infrastructures, jouent un rôle économique majeur mais elles sont aussi essentielles pour assurer la transition vers une économie bas carbone. Cet article propose une synthèse de plusieurs études et rapports récents chiffrant l'impact de plans de relance et de l'investissement dans les infrastructures de la transition écologique.

## Concilier les priorités économiques et environnementales

Depuis la sortie du confinement, l'activité économique en France se redresse progressivement, mais demeure encore très dégradée par rapport à la situation antérieure.

Au moment où une relance économique s'impose, il ne faut toutefois pas oublier l'urgence climatique et les objectifs fixés au niveau national et international, notamment ceux de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du « Green Deal » européen. L'ambition de la France est d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, ce qui implique de diviser les émissions de gaz à effet de serre par 6, par rapport aux niveaux de 1990.

Dans son 2<sup>ème</sup> [rapport annuel](#), publié le 8 juillet 2020<sup>1</sup>, le Haut conseil pour le climat insiste sur la nécessité de prendre en compte l'urgence climatique dans les plans de redressement économique face à la crise sanitaire : « il faut insérer le plan de reprise dans les limites du climat et non l'inverse ». En effet, la France a encore un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs fixés en termes de réduction des émissions. D'après le HCC, en 2019 les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 0,9%, alors qu'une baisse de 3% est attendue dès 2025.

Dans ce contexte, l'impulsion économique pour sortir de la crise doit être perçue comme une opportunité pour orienter les investissements en faveur du climat.

De surcroît, selon une [étude](#) de McKinsey<sup>2</sup> une relance par le climat serait plus bénéfique sur le plan économique, social et environnemental qu'une relance traditionnelle. Un investissement de 75 à 150 Mds € dans des programmes bas-carbone pourrait générer entre 180 et 350 Mds€ de valeur ajoutée brute, créer de 1 à 3 millions d'emplois et réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 15 à 30% d'ici 2030. Au global, chaque euro investi génèrerait entre 2€ et 3€ de valeur ajoutée brute.

*N.B : Les résultats de l'étude s'appliquent aux pays européens qui comptent entre 50 et 70 millions d'habitants. Les investissements sont à la fois publics et privés et déployés sur une période de 5 ans. Les programmes d'intervention concernent principalement quatre secteurs d'activité : l'industrie, l'énergie, le bâtiment et les transports.*

<sup>1</sup> [Haut Conseil pour le Climat \(Juillet 2020\), Redresser le cap, relancer la transition](#)

<sup>2</sup> [McKinsey & Company \(May 2020\), How a post-pandemic stimulus can both create jobs and help climate change](#)

## Un consensus plaçant les infrastructures au cœur de la relance

Pendant ce temps de crise sanitaire et économique, de multiples plans de relance ont été présentés par des think tank et associations diverses. Leur point commun : **intégrer les enjeux climatiques dans la reprise économique**. Parmi les solutions avancées un consensus se dégage sur le rôle des infrastructures et leur potentiel pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux. A titre d'exemple, le **déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques** est présenté comme une mesure rapide à mettre en œuvre, qui permettrait d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et qui serait à l'origine de nouveaux emplois.

Cette note synthétise des mesures d'impulsion économique détaillées dans les plans de relance de [I4CE](#)<sup>3</sup> (Institute for Climate Economics), de [WWF et EY](#)<sup>4</sup>, ainsi que dans l'étude de McKinsey & Company.

Dans son rapport, I4CE préconise un investissement annuel supplémentaire de l'ordre de 21 Mds€ d'ici 2023 pour relancer l'économie, tandis que WWF et EY estiment les besoins supplémentaires en investissement sur cette même période à 14 Mds€. Selon ces derniers, « **chaque euro investi par le gouvernement dans un plan de relance vert génèrerait en moyenne une valeur ajoutée (richesse créée par les entreprises) de 2,8 euros en 2022 et 3,22 euros en 2030** ». S'agissant des investissements en faveur du secteur de l'énergie les deux plans proposent des sommes similaires, alors que dans le secteur des transports les propositions du plan de WWF et EY sont plus ambitieuses. Au global, les trois rapports s'accordent sur la pertinence d'orienter les efforts de reprise vers des secteurs moins émetteurs et d'investir massivement dans des infrastructures qui accompagnent la transition écologique.

Le tableau ci-après reprend les investissements préconisés par ces plans de relance directement en lien avec les activités des entreprises de Travaux Publics :

**Tableau 1. Synthèse des mesures de relance compatibles avec les objectifs climatiques**

Secteur d'activité	Type d'infrastructure	France		Europe
		Plan de relance I4CE	Plan de relance WWF/EY	Etude McKinsey
		Investissement annuel supplémentaire en Mds€ (sur 4 ans)	Investissement* annuel supplémentaire en Mds€ (sur 4 ans)	Montant investi en Mds€ (sur 5 ans) Pays de 50 à 70 millions hab.
Transport	Transports en commun	1,7	2,5	2 – 8
	Réseau ferroviaire	0,4		
	Aménagements cyclables	0,9	2	0,5 – 5,0
	Réseau de recharge véhicules décarbonés	0,14	1**	3 – 5
<b>Total</b>		<b>3,14</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5 – 18</b>
Energie	Energies renouvelable	4,3	4	10 – 20
	Gaz renouvelable	0,11		
	Réseaux de chaleur	0,3		
<b>Total</b>		<b>4,7</b>	<b>4</b>	<b>10 – 20</b>

Source : données issues des différentes études (I4CE, WWF/EY et McKinsey)

\*Les montants indiqués dans le plan de relance présenté par WWF et EY concernent uniquement des financements publics.

\*\*Ce montant inclut également la production et la distribution des véhicules décarbonés.

<sup>3</sup> [I4CE \(juillet 2020\), Relance : comment financer l'action climat](#)

<sup>4</sup> [WWF & EY \(juillet 2020\), Monde d'après : l'emploi au cœur d'une relance verte](#)

En termes de création d'emplois, WWF et EY estiment qu'un **plan de relance vert permettra de soutenir plus d'1 million d'emplois** (emplois maintenus et créés, directs, indirects et induits) à l'horizon 2022. Selon les auteurs, ces chiffres seraient deux fois plus élevés que ceux observés avec un plan de relance traditionnel, c'est-à-dire sans prendre en compte les objectifs de transition écologique.

**Tableau 2. Impact des mesures de relance sur l'emploi**

		Plan de relance WWF/EY	Etude McKinsey
Secteur d'activité	Type d'infrastructure	Emplois créés* (milliers)	Emplois créés* (milliers)
Transport	Transports en commun et ferroviaire	34	40 - 200
	Aménagements cyclables	73	10 - 130
	Réseau de recharge véhicules décarbonés	17,5	20 - 40
<b>Total</b>		<b>124,5</b>	<b>70 - 370</b>
Energie	Energies renouvelables	40	130 - 360
<b>Total</b>		<b>40</b>	<b>130 - 360</b>

Source : données issues des différentes études mentionnées ci-dessus

\*L'étude chiffre les emplois qui sont maintenus et créés, ils sont mesurés en ETP.

\*\*Ici, les emplois sont exprimés en « job-years », c'est-à-dire un emploi sur un an.

La comparaison des estimations entre les différentes études doit cependant être effectuée avec précaution. D'une part, dans l'étude de McKinsey les chiffres sont donnés à titre indicatif pour un pays européen qui compte une population de 50 à 70 millions d'habitants. D'autre part, les fourchettes d'investissement et d'emplois créés sont assez larges. Dans le plan de relance de WWF/EY, seuls les investissements publics sont pris en compte. Toutefois, ces résultats permettent d'éclairer la décision publique quant aux ressources qui pourraient être allouées et les mesures à mettre en œuvre dans chaque secteur pour relancer l'économie.

Outre ces bénéfices économiques, mesurés en termes de valeur ajoutée et de création d'emplois, les mesures présentées dans les trois études ont aussi un impact environnemental important. L'étude de McKinsey estime une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> allant de 15% à 30% d'ici 2030, grâce à un plan de relance vert. Dans son rapport annuel, le Haut conseil pour le climat évalue également, de façon qualitative, la contribution de différentes politiques de relance à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. L'impact est évalué sur une échelle le qualifiant de « majeur », « significatif », « faible » ou « nul ». **Le déploiement des énergies renouvelables, le développement de véhicules et infrastructures électriques, ainsi que les politiques et infrastructures urbaines de transport doux,** sont des programmes ayant un impact « majeur » en termes d'atténuation des émissions. De plus, leur impact sur la création d'emplois est lui aussi très significatif. Là encore, le rôle des infrastructures dans l'atteinte des objectifs environnementaux est mis en évidence.

Tableau 3. Impact des mesures de relance sur l'atténuation des émissions

Secteur	Politique	Rapidité de déploiement	Atténuation des émissions	Verrouillage d'investissements pro-SNBC	Création emplois
Énergie	Déploiement énergies renouvelables	●	●	●	●
	Centrales nucléaires		●	●	●
	Capture et stockage du carbone		●	●	●
	Réseaux « intelligents »	●	●	●	●
	Batteries : stockage	●	●	●	●
	R&D hydrogène	●		●	●
	Biogaz	●	●	●	●
Transports	Efficacité / normes d'émission	●	●	●	●
	Développement véhicules et infrastructures électriques	●	●	●	●
	Politiques et infrastructures urbaines de transports doux	●	●	●	●
	Infrastructures et efficacité énergétique du rail	●		●	●
	Rail voyageurs	●	●	●	●
	Rail fret	●	●	●	●

● Effet majeur/Déploiement 2020-2021  
 ● Effet significatif/Déploiement 2021-2025  
 ● Effet faible/Déploiement 2025-2030  
 ● Effet nul/Déploiement >2030

Source : Haut Conseil pour le Climat – 2020

Un plan de relance pour sortir de la crise doit impérativement prendre en compte les objectifs fixés en matière environnementale. Comme le démontrent ces différentes études, des mesures pour une économie bas-carbone permettent de créer de la richesse (en termes de valeur ajoutée) et de nombreux emplois, en cohérence avec les actions de lutte contre le changement climatique. Ces mesures doivent être accompagnées par d'autres instruments (taxes, subventions) afin de garantir leur efficacité. Quant aux infrastructures, elles constituent les supports de la transition écologique dans de nombreux domaines (mobilité, énergie, eau, numérique...). Leur place est donc primordiale dans toute politique de relance pour stimuler l'économie française grâce à des investissements massifs dans des programmes compatibles avec les priorités environnementales.

Valentina Langlois-Salazar  
[langloissalazarv@fntp.fr](mailto:langloissalazarv@fntp.fr)  
 01.44.13.32.22